
*Sommaire***1 GENERALITES COMMUNES A TOUS LES LOTS**

- 1.1 Nota: gestion sélective des déchets de chantier.
- 1.2 Nota: visite des lieux.
- 1.3 Nota: études et plans d'exécution.
- 1.4 Nota: les bois utilisés seront obligatoirement estampillés PEFC, FSC ou similaire.

2 BLOC PORTES

- 2.1. Bloc porte à panneaux idem existant, 1 vantail âme pleine, dim. 0.93x2.04m ht.
- 2.2. Bloc porte stratifié, 1 vantail âme pleine, dim. 0.83x2.04m ht.
- 2.3. Bloc porte stratifié, 1 vantail âme pleine, dim. 0.93x2.04m ht.
- 2.4. Bloc porte stratifié C.F 1h00 avec ferme porte, 1 vantail, dim. 0.93x2.04m ht.
- 2.5. Bloc porte stratifié C.F 1h00 avec ferme porte, 2 vantaux, dim. 2x0.73x2.04m ht.
- 2.6. Déplacement de la porte existante accès bibliothèque
- 2.7. Déplacement et réparation de la porte existante accès salle de dessin

3 PARQUET FLOTTANT

- 3.1 Pose de parquet flottant

4 DIVERS

- 4.1 Trappe de visite CF 1/2h, dim. 0.60x0.60m
 - 4.2 Habillage réseau de chauffage
 - 4.3 Habillage alimentation chauffage 2°
-

1 GENERALITES COMMUNES A TOUS LES LOTS

1.1 **Nota: gestion sélective des déchets de chantier.**

Il est rappelé que les déchets de chantier de toutes natures feront l'objet d'un tri sélectif.

Pour les déchets autres que ceux en provenance des démolitions et dépose, chaque entreprise assurera le triage sélectif des déchets et stockage dans les bennes ou conteneurs prévus à cet effet sur les aires de stockage. Il en assurera le coût de l'élimination au travers de la gestion « prorata ». Le titulaire du lot n° 01 Gros œuvre Maçonnerie est chargé de l'organisation matérielle et de la rotation des bennes de chantier.

Catégorie de déchets :

Les déchets sont classés en 3 grandes catégories :

- Déchets dangereux (D).
- Déchets ménagers et assimilés (D.M.A).
- Déchets inertes (I).

Ce qu'il ne faut pas faire :

- Brûler les déchets sur les chantiers (loi 61-842 du 2 août 1961 et 92-646 du 13 juillet 1992).
- Abandonner ou enfuir des déchets quels qu'ils soient, même « inertes », dans des zones non contrôlées administrativement comme par exemple des décharges sauvages ou les chantiers.
- Mettre en centre de stockage de classe 3 des déchets non « inertes » (loi 92-646 du 13 juillet 1992).
- Laisser les déchets spéciaux sur le chantier.

Ce qu'il faut faire :

Séparer les 4 types de déchets suivants :

- Déchets inertes.
- Déchets industriels banals autres que les emballages.
- Déchets d'emballages.
- Déchets industriels spéciaux.
- Valoriser les déchets d'emballages.

Le tri sera effectué au plus près des sources de production.

Le titulaire du présent lot s'acquittera de son obligation de tri sélectif en déposant leurs déchets pré-triés dans les bennes prévues à cet effet sur une aire spécifique.

Le stockage des déchets se fera :

- Soit en benne ouverte (benne bateau ou benne avec porte) d'une hauteur qui permette la vidange aisée des déchets.
- Soit en benne fermée avec couvercle ou conteneur pour les déchets spéciaux (pour éviter le surcoût d'élimination d'eau souillée).
- Soit en benne fermée ou bâchée pour les déchets que les intempéries prolongées pourraient rendre impropres à la valorisation.
- Soit en big bag (conteneur souple).
- Soit autres (fûts, conteneur pour les métaux non ferreux par exemple).

Caractéristiques des conteneurs et bennes :

Sur la zone d'entreposage des déchets seront au minimum présents :

- Un conteneur pour les déchets dangereux (D) (pots de peinture, résidus de colle, emballages divers de produits toxiques).
- Une benne destinée aux matériaux mélangés non valorisables ou souillés destinés à la décharge de classe 2 (plaques de plâtre polystyrène, etc...).
- Une benne pour la ferraille.
- Une benne pour les déchets inertes ou assimilés (gravats, carrelage, béton, plâtre, etc...).
- Une benne pour les déchets ménagers et assimilés (DMA) valorisables (bois, carton, housse plastiques en polyéthylène, film polyane, polystyrène, PVC, etc...).

1.2 Nota: visite des lieux.

L'Entrepreneur pourra se rendre sur place pour observer en détail les travaux à réaliser.

Il chiffrera les présents articles en fonction de ses observations et de ses connaissances techniques et professionnelles.

1.3 Nota: études et plans d'exécution.

Afin de garantir une parfaite réalisation suivant règles et normes en vigueur, l'entreprise aura à sa charge l'étude d'exécution (calculs et plans de réalisations).

L'entreprise fournira tous détails nécessaires à la réalisation de ces travaux (montant des études implicitement prévues dans les prix unitaires).

1.4 Nota: les bois utilisés seront obligatoirement estampillés PEFC, FSC ou similaire.**2 BLOC PORTES****2.1 Bloc porte à panneaux idem existant, 1 vantail, dim. 0.93x2.04m ht.**

Fourniture et pose de B.P comprenant :

- Huisserie bois (finition au lot peinture).
- Fixation de l'huissierie par 6 ou 7 happes à scellements entaillées, scellées ou chevillées.
- Vantail, ép. 40mm, composé d'un cadre bois résineux, de deux panneaux bois (sans prescription PF ou CF) selon dessin porte existante
- Finition prêt à peindre.
- Ferrage complet composé de 4 paumelles 130mm, en acier zingué.
- Quincaillerie compris béquille double finition couleur au choix de type BERCY des Ets BEZAULT ou techniquement équivalent, pose à 1.40m du sol, double rosace
- Serrure à cylindre européen, garanties 3 ans par le fabricant, non régie par un organigramme.
- Butée de porte élastomère à fixation invisible au sol
- Poses, ajustages, scellements des pieds d'huissieries, étrésillons, tous accessoires de mise en œuvre.
- Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation.
- Dessin selon plan architecte idem existant

Mise en œuvre suivant règles de l'art traditionnelles décrites dans les D.T.U, avis techniques, normes en vigueur et prescriptions du Fabricant.

Localisation :

Accès salle de dessin Niv2
Suivant plans Architecte.

2.2. Bloc porte stratifié, 1 vantail âme pleine, dim. 0.83x2.04m ht.

Fourniture et pose de B.P comprenant :

- Huisserie bois ou métallique à recouvrement (finition au lot peinture).
- Fixation de l'huissierie par 6 ou 7 happes à scellements entaillées, scellées ou chevillées.
- Vantail, ép. 40mm, composé d'un cadre bois résineux, d'une âme pleine (sans prescription PF ou CF), de parements stratifiés (coloris et aspect au choix de l'Architecte dans la gamme du Fabricant).
- Ferrage complet composé de 4 paumelles 130mm, en acier zingué.
- Bouton de condamnation intérieur et décondamnation extérieur.
- Quincaillerie compris béquille double finition couleur au choix de type BERCY des Ets BEZAULT ou techniquement équivalent, pose à 1.40m du sol, double rosace
- Butée de porte élastomère à fixation invisible au sol

- Plaque signalétique des Ets BEZAULT ou techniquement équivalent
- Poses, ajustages, scellements des pieds d'huisseries, étrésillons, tous accessoires de mise en œuvre.
- Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation.

Mise en œuvre suivant règles de l'art traditionnelles décrites dans les D.T.U, avis techniques, normes en vigueur et prescriptions du Fabricant.

Localisation :

Sanitaires Niv0

Suivant plans Architecte.

2.3 Bloc porte stratifié, 1 vantail âme pleine, dim. 0.93x2.04m ht.

Fourniture et pose de B.P comprenant :

- Huisserie bois ou métallique à recouvrement (finition au lot peinture).
- Fixation de l'huissérie par 6 ou 7 happes à scellements entaillées, scellées ou chevillées.
- Vantail, ép. 40mm, composé d'un cadre bois résineux, d'une âme pleine (sans prescription PF ou CF), de parements stratifiés (coloris et aspect au choix de l'Architecte dans la gamme du Fabricant).
- Ferrage complet composé de 4 paumelles 130mm, en acier zingué.
- Bouton de condamnation intérieur et décondamnation extérieur.
- Quincaillerie compris béquille double finition couleur au choix de type BERCY des Ets BEZAULT ou techniquement équivalent, pose à 1.40m du sol, double rosace
- Butée de porte élastomère à fixation invisible au sol
- Plaque signalétique des Ets BEZAULT ou techniquement équivalent
- Poses, ajustages, scellements des pieds d'huisseries, étrésillons, tous accessoires de mise en œuvre.
- Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation.

Mise en œuvre suivant règles de l'art traditionnelles décrites dans les D.T.U, avis techniques, normes en vigueur et prescriptions du Fabricant.

Localisation :

Sanitaires Niv0

Suivant plans Architecte.

2.4 Bloc porte stratifié C.F 1h00 avec ferme porte, 1 vantail, dim. 0.93x2.04m ht.

Ensemble comprenant :

- Toutes prescriptions précédemment décrites.
- Serrure à cylindre européen, garanties 3 ans par le fabricant, non régie par un organigramme.
- Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation.

Mise en œuvre suivant règles de l'art traditionnelles décrites dans les D.T.U, avis techniques, normes en vigueur et prescriptions du Fabricant.

Nota : l'Entrepreneur devra fournir le procès verbal de classement au feu PF ou CF

Localisation :

Local chaufferie Niv0

Local Archives Niv2

Suivant plans Architecte.

2.5 Bloc porte stratifié C.F 1h00 avec ferme porte, 2 vantaux, dim. 2x0.73x2.04m ht.

Ensemble comprenant :

- Toutes prescriptions précédemment décrites.
- Serrure à cylindre européen, garanties 3 ans par le fabricant, non régie par un organigramme.

- Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation.

Mise en œuvre suivant règles de l'art traditionnelles décrites dans les D.T.U, avis techniques, normes en vigueur et prescriptions du Fabricant.

Nota : l'Entrepreneur devra fournir le procès verbal de classement au feu PF ou CF

Localisation :

Dégagement local chaufferie Niv0
Suivant plans Architecte.

2.6 Déplacement de la porte existante accès bibliothèque

- Démontage soigné du cadre et de la porte existante
- Repose dans mur trémie ascenseur créé

Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation.

Localisation :

Porte accès bibliothèque Niv1
Suivant plans Architecte.

2.7 Déplacement et réparation de la porte existante accès salle de dessin

- Démontage soigné de la porte existante
- Démontage soigné des ferrures existantes
- Réparation du montant droit de la porte
- Bouchage de la chatière
- Repose dans mur trémie ascenseur créé sur faux cadre bois avec réutilisation des ferrures d'origine

Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation.

Localisation :

Porte accès salle de dessin Niv2
Suivant plans Architecte.

3 PARQUET FLOTTANT STRATIFIE

3.1 Pose de parquet flottant

Fourniture et pose d'un parquet flottant stratifié

- Référence, teinte.. au choix Maître d'Ouvrage et Maître d'œuvre
- Pose sur sous couche acoustique ép 3.5mmm
- Pose selon préconisations fabricant.
- Seuil assortis au droit des changements de nature de revêtement
- Plinthes assorties en périphérie (en chêne ou à peindre)
- Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation.

Mise en œuvre suivant règles de l'art traditionnelles décrites dans les D.T.U, avis techniques et normes en vigueur.

Localisation :

Accueil/Bureau Bibliothèque Niv1
Suivant plans Architecte.

4 DIVERS

4.1 Trappe CF 1/2h dim 0.60x0.60m

Fourniture et pose d'une trappe de visite CF1/2h, dim. 0.60x0.60m des Ets MALERBA ou techniquement équivalent comprenant :

- Bâti métallique avec joints isophoniques à doubles lèvres.

- Panneau de trappe en MDF, ép. 40mm.
- Isolant en fibre minérale, ép. 40mm, sur face intérieure du panneau de trappe.
- Ferrage par batteuse à larder.
- Pose, ajustage, calfeutrement.
- Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation.

Mise en œuvre suivant règles de l'art traditionnelles décrites dans les D.T.U, avis techniques et normes en vigueur.

Nota : l'Entrepreneur devra fournir le procès verbal de classement au feu PF ou CF

Localisation :

Local archives

Suivant plans Architecte.

4.2

Habillage du réseau chauffage

Réalisation d'habillage en médium à peindre

- Fixation par tasseaux bois, vis arasantes
- Isolant en laine de roche semi-rigide
- Trappe amovible pour inspection
- Longueur env. 9.50m
- Dimension env. 0.20x0.40m
- Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation.

Mise en œuvre suivant règles de l'art traditionnelles décrites dans les D.T.U, avis techniques et normes en vigueur.

Localisation :

Réseau chauffage dans dégagement Niv0

Suivant plans Architecte.

4.3

Habillage alimentation lavabo 2°

Réalisation d'habillage en médium à peindre

- Fixation par tasseaux bois, vis arasantes
- Isolant en laine de roche semi-rigide
- Longueur env. 9.50m
- Dimension env. 0.30x0.20m
- Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation.

Mise en œuvre suivant règles de l'art traditionnelles décrites dans les D.T.U, avis techniques et normes en vigueur.

Localisation :

Alimentation lavabo 2°

Suivant plans Architecte.